FICHE D'INFORMATION AUX CANDIDATS
AVIS N° 2022_52302_0001

A Marseille, le 04/02/2022

Direction des Régies

Adresse du profil acheteur : marchespublics.mairie-marseille.fr

Objet : Fourniture et livraison de peintures et revêtements nécessaires à la direction des régies et aux services municipaux de la ville de Marseille

RÉPONSE A LA SUITE DE DEMANDES D'INFORMATION

Question 2, posée le 31/01/2022 :

Pour le lot 1 :

Vous demandez lignes 1,2 et 3 une peinture acrylique impression avec des caractéristiques à droite complémentaires (additif à effet anti-rouille). Merci de nous confirmer le produit demandé et si le produit doit répondre aux caractéristiques précisées à droite. Pouvez-vous nous communiquer le produit actuellement utilisé afin de proposé un équivalent ?

Pour l'ensemble des produits où vous demandez un écolabel, est-il obligatoire de répondre avec un écolabel ? Acceptez-vous une réponse avec un produit non écolabellisé ?
L'écolabel demandé peut-il être le label NF Environnement ?

Vous demandez également une peinture façade dépolluante. Les produits dépolluants sont utilisés principalement en intérieur. Aussi, pouvez-vous nous confirmer le produit attendu ? Peinture intérieure ? Laque ? Peinture façade ? Usage intérieur ? extérieur ?

Pouvez-vous nous confirmer le produit actuellement utilisé au vu du descriptif car il nous semble surprenant qu'un tel produit puisse exister sur le marché avec les caractéristiques demandées.

Pour la peinture finition satiné antibactérienne blanc, pouvez-vous nous confirmer le produit actuellement utilisé.
Même question pour la peinture phosphatante satin support ferreux et non ferreux blanc.

La colonne « rendement m²/l » doit-elle être complétée ? La colonne « conditionnement proposé » est préremplie mais si nous avons un conditionnement différent comment l'indiquer ?

Réponse 2, transmise le 04/02/2022 :

Vous demandez lignes 1,2 et 3 une peinture acrylique impression avec des caractéristiques à droite complémentaires (additif à effet anti-rouille). Merci de nous confirmer le produit demandé et si le produit doit répondre aux caractéristiques précisées à droite. Pouvez-vous nous communiquer le produit actuellement utilisé afin de proposer un équivalent ?

Les caractéristiques des produits attendus pour les lignes 1 et 2 constituent une erreur matérielle.
Les produits demandés n'ont pas à répondre à la caractéristique « additif à effet anti-rouille ».
Les produits actuellement utilisés sont :
Trimetal rollkyd primer
Alpha classic (sikkens)

Pour l'ensemble des produits où vous demandez un écolabel, est-il obligatoire de répondre avec un écolabel ? Acceptez-vous une réponse avec un produit non écolabellisé ?
L'écolabel demandé peut-il être le label NF Environnement ?

Une labellisation environnementale est attendue, celle-ci s'entend selon l'écolabel ou équivalent.

Vous demandez également une peinture façade dépolluante. Les produits dépolluants sont utilisés principalement en intérieur. Aussi, pouvez-vous nous confirmer le produit attendu ? Peinture intérieure ? Laque ? Peinture façade ? Usage intérieur ? extérieur ?
Pouvez-vous nous confirmer le produit actuellement utilisé au vu du descriptif car il nous semble surprenant qu'un tel produit puisse exister sur le marché avec les caractéristiques demandées.

Nous vous confirmons le produit attendu. Celui actuellement utilisé est le globaxane flex.

Pour la peinture finition satiné antibactérienne blanc, pouvez-vous nous confirmer le produit actuellement utilisé.
Le produit utilisé est 7534 HUMISTOL (Toupret)

Même question pour la peinture phosphatante satin support ferreux et non ferreux blanc.
Le produit utilisé est 3764 ANTIROUILLE Tollens impression

La colonne « rendement m²/l » doit-elle être complétée ? La colonne « conditionnement proposé » est préremplie mais si nous avons un conditionnement différent comment l'indiquer ?

La colonne « rendement m²/l » n'est pas à remplir obligatoirement. Le conditionnement proposé est à respecter.

***